

COMMUNE DE SCHLIERBACH



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FEVRIER 2016

Date de convocation : 26 janvier 2016

Président de séance : M. JUCHS Bernard, Maire.

Présents : BRISSIEUX Yann, DEVEY Annie, LEHR Claude, CAPOZIO Marie BUBENDORFF Jean-Luc, D'AMICO Lucette, FONT Christine, GEORGES Mathilde, GOETTELMANN Sylvie, GUTHLIN Daniel, KESSLER Evelyne, OTT Gérard, SCHERRER Maurice, SEEL Robert.

Absents excusés : Néant.

Pouvoir : Néant.

ORDRE DU JOUR

1. Prévisions budgétaires 2016
2. Embauche agent technique
3. Convention ADAUHR
4. Aide sociale – bons alimentaires
5. Rapport des commissions
6. Divers

Secrétaire de séance : LITZLER Mathieu

COMPTE RENDU DU 14 décembre 2015

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 14 décembre 2015.

POINT 01 : PREVISIONS BUDGETAIRES 2016

TRAVAUX DE VOIRIE

La commission voirie prévoit plusieurs travaux de réfection de voirie en 2016 et propose de reporter le budget des travaux 2015 puisque les devis ont été signés mais les travaux non réalisés.

A ces travaux 2015, la commission propose d'y ajouter 12000 € de travaux supplémentaires pour des travaux de voirie (mesure d'interdiction de stationnement, aménagement de la place des déchets à apport volontaire...).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition et vote un budget de 30 000 € pour l'exercice 2016.

TRAVAUX BATIMENTS

La commission prévoit pour 2016 plusieurs travaux aux bâtiments communaux, à savoir :

- mise en place d'un abri à vélos à la salle des fêtes et des bornes empêchant l'accès aux voitures,
- séparation des circuits électriques,
- complément au système d'alarme
- remplacement de l'escalier d'accès au clocher de l'église
- mise en place d'armoires murales et étagères à la structure périscolaire
- Remplacement de la chaudière du presbytère

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote un budget de 25000 € pour l'année 2016.

GARDERIE PERISCOLAIRE ET ALSH

Le budget 2016 reste identique à celui de 2015, à savoir des dépenses de fonctionnement notamment au niveau du mini camp prévu en Août 2016. Il n'y a pas de dépenses d'investissement à ce niveau mise à part l'aménagement d'armoires et étagères qui sont intégrées au budget des bâtiments.

POINT 02 : EMBAUCHE AGENT TECHNIQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'avenir de Monsieur RETOURNARD Thomas, notre agent technique, arrivera à son terme le 20 mai 2016. Monsieur RETOURNARD travaille au sein de notre commune sous contrat aidé depuis 3 ans. Il n'y a donc plus de possibilité de renouveler ou prolonger son contrat.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur une embauche de Monsieur RETOURNARD nécessitant donc la création d'un poste. L'autre solution étant de reprendre un autre jeune sous contrat d'avenir pour une durée de 3 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant que Monsieur RETOURNARD donne entière satisfaction dans son travail, que son intégration au sein de l'équipe est réussie,

Décide la création d'un poste d'agent technique à temps complet à compter du 22 mai 2016, autorise Monsieur le Maire à recruter Monsieur Thomas RETOURNARD et à signer tous les documents afférents à cette embauche.

Vote les crédits nécessaires au Budget 2016 et suivants.

POINT 03 : CONVENTION DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE AVEC ADAUHR

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la signature d'une convention de conseil et d'assistance gratuits proposée par l'ADAUHR à l'ensemble des collectivités du Haut-Rhin.

Cette convention permet à la commune de bénéficier des services de l'ADAUHR dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement et est proposée par l'ADAUHR pour une période de 2016-2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition et autorise le Maire à signer la convention de conseil et d'assistance et tous les documents y afférent.

POINT 04 : AIDE ALIMENTAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un dossier d'aide alimentaire, dossier validé par les services sociaux du Département du Haut-Rhin qui propose à la commune de verser une aide alimentaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour le versement d'une aide alimentaire de 150 € par mois à compter du mois de décembre 2015 pour une durée de 6 mois et impute la dépense au Budget 2016. Ce dossier concerne une personne seule avec 2 enfants à charge.

POINT 05 : RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMISSION URBANISME

Organisation de la réunion publique de présentation du PLU, de la réunion avec les personnes publiques associées.

Le document PADD sera mis à disposition du public.

Réflexion de la commission sur la réglementation et le futur zonage du PLU.

COMMISSION CULTURE ET ANIMATION

La commission remercie vivement les personnes ayant pu se libérer pour la préparation de la salle pour la réception du nouvel An. La réception fut une réussite.

L'agenda culturel est en préparation et sera diffusé prochainement.

Une boîte à livres a été mise en place près de la place de jeux rue de Bâle.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

La commission prévoit la mise en place d'un hôtel à hirondelles rue de Bâle.

Organisation de la journée citoyenne qui aura lieu au mois de mai.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 22h30.

NOM	Prénom	Qualité	Signature	Observation
JUCHS	Bernard	Maire		
BRISSIEUX	Yann	Adjoint au Maire		
DEVEY	Annie	Adjointe au Maire		
LEHR	Claude	Adjoint au Maire		
CAPOZIO	Marie	Adjointe au Maire		
BUBENDORFF	Jean-Luc	Conseiller municipal		
D'AMICO	Lucette	Conseiller municipal		

FONT	Christine	Conseiller municipal		
GEORGES	Mathilde	Conseiller municipal		
GOETTELMANN	Sylvie	Conseiller municipal		
GUTHLIN	Daniel	Conseiller municipal		
KESSLER	Evelyne	Conseiller municipal		
OTT	Gérard	Conseiller municipal		
SCHERRER	Maurice	Conseiller municipal		
SEEL	Robert	Conseiller municipal		